



Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences
Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT

LA VILLE DE PARIS RECRUTE

50 EBOUEUR·E·S DANS LE CADRE DU PACTE

(Décret du 12 octobre 2017 – Parcours d'accès aux carrières de la Fonction Publique Territoriale, Hospitalière et d'État)

Le PACTE permet d'accéder sans concours à un emploi de catégorie C de la fonction publique. Recruté·e en contrat de droit public à durée déterminée d'1 an minimum et 2 ans maximum, vous pouvez devenir fonctionnaire titulaire à l'issue de celui-ci.

DESSCRIPTIF DU POSTE :

Au sein de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE), affecté·e dans l'un des 140 ateliers situés sur l'ensemble des arrondissements parisiens, l'éboueur·e effectue le ramassage des déchets et assure le maintien des voies publiques en état de propreté.

Il·elle est amené·e à réaliser selon son affectation, l'ensemble des tâches ci-dessous :

- Missions quotidiennes : collecte des déchets et enlèvement des objets encombrants, balayage et lavage des trottoirs, déblaiement des marchés
- Missions saisonnières : ramassage des feuilles mortes et déblaiement des neiges et glace

Conditions de travail : travail en extérieur, exposé aux intempéries ; travail en équipe, en roulement et en horaires décalés. Port de la tenue professionnelle obligatoire.

LES PROFILS RECHERCHÉS :

Capacité à assurer des contraintes horaires en roulement et en décalé (Dimanche, matinée, soirée, jours fériés)

Aptitude aux charges lourdes et à la marche prolongée

CONDITIONS À REMPLIR :

- ➔ Être âgé·e de moins de 28 ans et être sans diplôme, ni qualification professionnelle ou dont le niveau de qualification et de diplôme est inférieur au bac

Où

- ➔ Être âgé de plus de 45 ans à la date de clôture des inscriptions

Et

Bénéficier obligatoirement d'une dérogation réglementaire de suppression ou de report de la limite d'âge, les recrutements dans le métier d'éboueur étant soumis à une limite d'âge fixée à 45 ans.

Exemples de suppression de limite d'âge : parent·e de 3 enfants ou plus, personne élevant seule 1 ou plusieurs enfants, personne reconnue en situation de handicap, etc....

Toutes les dérogations sont indiquées sur la [fiche fonctions du métier d'éboueur](#) à la Ville de Paris qui est également en ligne sur www.paris.fr.

Et

Être en situation de chômage de longue durée, et bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)

POUR CANDIDATER :

➔ Téléchargez, **sur le site de France Travail**, la fiche de candidature dispositif PACTE au lien suivant :

<https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/fichiers-en-telechargement/fichiers-en-telechargement---dem/fichecandidaturepacte66066.pdf>

➔ La fiche de candidature est à déposer à l'agence **France Travail Paris 20ème Vitruve, 60 Rue Vitruve 75020 PARIS aux horaires d'accueil sur flux (du lundi au jeudi de 9h00 à 13h15 et le vendredi de 9h00 à 12h00)**, complétée et signée, accompagnée d'un Curriculum Vitae ou à transmettre par mail à l'adresse suivante : **ape.75685@francetravail.fr** **le 17 avril 2026 au plus tard**

Feront l'objet d'un rejet les candidatures envoyées ou déposées postérieurement à cette dernière date (délai de rigueur)

Vous retrouverez cette offre sur le site de France Travail sous la référence n° **204YNKV**

<https://candidat.francetravail.fr/offres/recherche/detail/204YNKV>

MODALITES DE RECRUTEMENT :

L'ensemble des candidatures sera examiné par un jury de sélection composé d'au moins trois membres. Seul-e-s les candidat-e-s préalablement retenu-e-s par celle-ci seront convoqué-e-s à un entretien devant ce même jury.

À l'issue des auditions, le jury fixe la liste des candidat-e-s proposé-e-s et la transmet à l'autorité organisatrice du recrutement afin que celle-ci puisse procéder aux recrutements. Cette liste comporte au moins autant de noms qu'une fois et demie le nombre des postes à pourvoir.

Les candidat-e-s qui ne sont pas recruté-e-s demeurent inscrit-e-s sur la liste proposée par le jury et conservent la possibilité d'être recruté-e-s dans le cas où un poste deviendrait vacant dans les dix mois suivant la date à laquelle la liste des candidats-e-s proposé-e-s a été arrêtée.

Les lauréat-e-s recruté-e-s seront nommé-e-s contractuel-le-s de droit public pour un an minimum et deux ans maximum dont une période d'essai de 2 mois. Ils-elles bénéficieront durant cette période d'un accompagnement par un-une tuteur-riche et d'une formation leur permettant d'acquérir une qualification ou éventuellement un titre professionnel ou un diplôme.

À l'issue du contrat, les agent-e-s pourront être intégré-e-s comme fonctionnaires titulaires après une vérification de leur aptitude professionnelle par une commission de titularisation.

Attention : pour être titularisé-e-s à l'issue du contrat PACTE, les agent-e-s devront obligatoirement satisfaire aux conditions d'âge pour l'accès à l'emploi d'éboueur et aux conditions générales d'accès à la fonction publique notamment de nationalité.